21me Année. — N° 4782 Bureaux : rue Nain, 1 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES Bureaux : rue Nain, 1 Lundi 7 Mai 1877

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.»
» » Six mois. . . 26.»
» » Un an . . . 50.»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LEGALES* et *JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX 6 MAI 1877.

CARTE
DU THEATRE DE LA GUERRE

Pour permettre à nos lecteurs de suivre les opérations militaires, nous tenons à leur disposition, moyennant 75 centimes une carte du théâtre de la guerre, dressée avec le plus grand soin par la maison Lassailly.

AVIS

La guerre qui vient d'éclater entre la Russie et l'empire ottoman impose aux organes de la publicité des devoirs exceptionnels. On pourra s'assurer que nous n'avons rien négligé pour tenir nos lecteurs au courant des événements qui vont se précipiter en Orient et menacent d'entraîner l'Europe dans les plus graves complications.

Organisé de façon à nous transmettre télégraphiquement les informations les plus directes et les plus sûres, le service général de nos dépêches a pris une extension en rapport avec les circonstances.

La guerre contre l'Eglise

«Le cléricalisme, c'est l'ennemi !» Voilà le cri de guerre de la Révolution, lancé du haut de la tribune française ! Les voiles sont levés, plus d'hypocrisie; nous aimons mieux cela. Examinons donc la valeur de cet anathème révolutionnaire et son but.

Qu'a dit M. Gambetta, si nous dégageons sa pensée de toute la phraséologie, nous pourrions dire, de la démagologie qui lui fait un cadre capable d'éblouir certaines intelligences ? Le clergé catholique, dit-il, et ses adhérents veulent opprimer les esprits et aveugler les consciences dans un intérêt politique et dynastique : C'est là le sens exact, le résumé précis du discours prononcé vendredi par M. Gambetta, député du quartier de Belleville.

Il nous serait facile de répondre que la guerre déclarée par les chefs de la révolution à l'Eglise catholique n'est motivée que par des intérêts politiques et personnels; que l'amour du bien public, la passion de l'humanité sont des apparences derrière lesquelles se dissimulent et croissent sans cesse des appétits inavouables, intempérants; mais nous laisserons de côté cet argument *ad hominem*.

Nous répondrons, tout d'abord, par la constatation d'un fait qui frappe les yeux des moins clairvoyants, que d'ailleurs M. Gambetta a proclamé lui-même et qui est son principal grief contre l'Eglise catholique. Oui, il est certain, il est évident que depuis nos désastres militaires, depuis les horreurs de la Commune il s'est opéré, en France, un réveil de l'esprit religieux. Le sang des martyrs est fécond. Cela était vrai aux origines du christianisme, et est aussi vrai de nos jours. L'assassinat de l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, du curé de la Madeleine, l'abbé Deguerry, et de tant d'autres obscurs confesseurs de la foi, a réveillé, au fond de bien des consciences, le sentiment religieux qui sommeillait. N'est-ce point un des caractères particuliers de l'âme humaine, et par où elle prouve son origine divine, que cette disposition, quelque fois engourdie, mais si facilement surexcitée, à protester contre l'entrave qu'on prétend imposer à sa liberté. C'est pour cela que les causes persécutées finissent toujours par avoir raison des persécuteurs.

Le sang des martyrs de la Commune a été fécond.

Nous ne le nions pas; bien au contraire, nous y trouvons un sujet d'orgueil et de confiance. Depuis sept ans, en face des symptômes de lente décomposition de la société civile, les catholiques se sont groupés et se sont comptés. Ils ont constaté que leur nombre était plus grand qu'ils ne le croyaient et qu'il s'augmentait chaque jour. Ils ont fini par proclamer que le rôle de victimes est glorieux sans doute, mais qu'il est plus glorieux encore quand on tombe après le combat. Et ils ont résolu de combattre. Ils ne combattent pas pour la domination, ils combattent pour la liberté. Leurs armes sont l'exemple et la persuasion, ils les opposent à l'échafaud de la terreur, aux chassepots de la Commune, aux injures des écrivain radicaux.

Désormais, il faudrait être aveugle pour ne pas voir où tend la Révolution. L'Eglise, c'est l'ennemi pour elle. Le tribun de la république a jeté le cri de guerre : il faut rejeter l'Eglise hors de l'Etat, le prêtre hors de la société, le catholique hors de la vie politique. Il n'y a là rien d'étonnant; c'est la consécration parlementaire d'une doctrine depuis longtemps élevée en face de la doctrine catholique. Les catholiques, dont la devise est : Dieu et la patrie, savent quel est leur devoir en face de ce défi. *Sursum corda !*

ALEXANDRE WATTEAU.

La guerre d'Orient.

Berlin, 5 mai.

Le *Tageblalt* apprend que, lorsque la dernière circulaire du prince Gortschakoff a été envoyée aux ambassadeurs de Russie, près les puissances étrangères, ces diplomates ont été chargés de déclarer que la guerre avait pour unique but de forcer la Turquie à adopter les mesures propres à procurer une paix intérieure définitive aux populations de l'Orient.

Les représentants de la Russie ont, en outre, déclaré que les mesures à prendre seraient fixées, au moment donné, non pas par la Russie seule, mais par la Russie agissant de concert avec l'Europe.

Ils ont fait remarquer que le Czar se bornerait à exécuter les réformes au sujet desquelles les puissances se sont déjà entendues.

Vienne, 5 mai.

L'agitation turcophile, en Hongrie, prend des proportions inquiétantes. En présence de ces menées de megyars, les feuilles officieuses déclarent nettement que le gouvernement ne se laissera pas forcer la main et agira conformément aux intérêts de la monarchie.

(*Estafette.*)

Saint-Pétersbourg, 4 mai.

Le journal *Nowje-Wrimia*, organe principal des panslavistes, a été suspendu pour deux mois. (*Estafette*).

Vienne, 5 mai.

La majorité des députés ne paraît pas disposée à ouvrir une discussion sur la déclaration du gouvernement.

Les journaux de Vienne, tout en regrettant que le gouvernement n'ait pas donné des éclaircissements plus étendus, se montrent pour la plupart satisfaits de la déclaration qui, disent-ils, démontre que le gouvernement suit la seule ligne politique actuellement possible.

A Londres, le comte Schouwaloff a ajouté que la Russie excluait de sa politique tout projet n'ayant pas pour but l'amélioration du sort des chrétiens de l'Orient.

Lisbonne, 5 mai. — Les pélerins des provinces et des îles, allant à Rome, sont attendus ici.

Quelques pélerins légitimistes comptent, au retour, aller rendre visite à don Miguel de Bragance.

Londres, 5 mai. — L'escadre anglaise qui stationnait à Corfou a reçu l'ordre d'aller en Crète.

Un télégramme du grand duc Nicolas, commandant en chef de l'armée russe, daté de Licheneff, le 4 mai, porte ce qui suit : Le passage des troupes à Léovo est interrompu par un débordement extraordinaire du Pruth. Des mesures ont été prises pour que cet arrêt n'ait aucun effet sur la concentration des troupes. Deux monitors turcs se sont approchés de Braïla pendant la nuit.

Les batteries russes ont ouvert le feu, à trois heures du matin. Les Turcs ont répondu par quelques coups de canon qui n'ont causé aucune perte, et se sont ensuite éloignés.

Discours de M. de Mun

Voici le texte *in-extenso* du second discours prononcé par M. de Mun, dans la discussion qui a eu lieu cette semaine à la Chambre des Députés:

M. le comte Albert de Mun. Messieurs, j'ai écouté avec la plus grande attention les orateurs qui sont venus à cette tribune dénoncer les catholiques...

Une voix à gauche. Les cléricaux !

M. le comte Albert de Mun... comme des perturbateurs de la paix publique et appeler contre eux la vindicte des lois.

Je les ai écoutés dans le silence, en étouffant les sentiments d'indignation prêts à monter de mon cœur à mes lèvres. (Exclamations à gauche. — Applaudissements sur divers bancs à droite). Et j'ai voulu, avant de leur répondre, attendre que M. le président du conseil vînt lui-même dire sa pensée sur ces accusations; car j'espérais encore, pour l'honneur de mon pays, que, parlant au nom du Gouvernement de la France, il ne laisserait pas flétrir, sans essayer de les venger, des citoyens dont tout le crime est leur ferme attachement à la foi de leurs pères.

M. de Baudry-d'Asson et *plusieurs membres à droite.* Très-bien ! très-bien !

M. le comte Albert de Mun. Je m'étais trompé. A travers les banales protestations d'un respect platonique pour la religion.... (Applaudissements à droite) je n'ai rencontré, dans les paroles de M. le ministre de l'intérieur, rien qui ressemblât à la défense que j'attendais, j'y ai surtout cherché vainement une réponse à la question que j'étais venu lui poser à cette tribune, dès le jour de la reprise de nos travaux, sur l'attitude que le Gouvernement entend observer en face des attaques dirigées contre les catholiques. Cette réponse, M. le ministre me l'avait promise et, montant à la tribune après moi, il avait renvoyé jusqu'à la discussion, ouverte depuis hier, le soin de me la faire.

Ma question subsiste donc toute entière et elle a pris aujourd'hui une importance plus grande que jamais, car entre la déclaration que M. le président du Conseil est venu apporter hier à la tribune, entre l'affirmation qu'il a faite de son profond respect pour les droits des catholiques, et le langage qu'a tenu tout à l'heure, à la même tribune, le chef de la majorité de cette Chambre, il y a un désaccord sur lequel il importe que la lumière soit faite.

Je viens donc répéter ma question, et je viens le faire avec une insistance encore plus grande.

N'attendez pas cependant que je me présente à votre barre comme un accusé, ni que je vienne, en répondant à toutes ces charges qu'il vous a plu d'élever contre nous, essayer d'invoquer en notre faveur devant votre tribunal le bénéfice de je ne sais quelles circonstances atténuantes. Je rougirais de moi-même si j'abaissais jusque-là, la cause que j'ai l'honneur de servir... (Très-bien ! très-bien ! à droite) et si j'oubliais dans un tel sujet le signe d'indépendance que l'eau du baptême a marqué sur mon front. (Rumeurs à gauche. — Très-bien ! à droite.)

Je parle au nom des catholiques, et je demande, pour eux, non votre indulgence, mais la justice de mon pays. Vos accusations n'ont pas prouvé que nous fussions coupables, mais seulement que vous méconnaissez les droits les plus sacrés de nos consciences : ce sont ces droits que je viens revendiquer, et, bien loin de songer à me défendre, je suis ici pour accuser à mon tour... (Très-bien ! à droite), pour me plaindre des excitations et des violences dont nous sommes les victimes, et pour montrer à ceux que l'intérêt social peut encore émouvoir où doit les conduire nécessairement la guerre engagée contre les catholiques, — je dis contre les catholiques, car je n'accepte pas les distinctions que quelques-uns ont voulu faire parmi nous, et ce nom d'ultramontain dont on s'est servi pour déguiser sous le masque de la résistance je ne sais quelle faction...

Une voix à gauche. La vôtre !

M. le comte Albert de Mun... la lutte entreprise contre les catholiques.

Je remercie M. Gambetta, de ce qu'il n'a jamais admis lui-même cette distinction, et de ce qu'il a reconnu, qu'il n'y a parmi nous ni sectes ni fictions, mais que nous sommes tous, aussi bien dans le clergé que dans la masse des fidèles, des catholiques romains fermement unis dans notre foi...

M. Gambetta. Au *Syllabus* !

M. le comte Albert de Mun... et qui tous veulent accepter l'honneur d'un combat dont vous vous efforcez vainement de restreindre le champ.

M. Bernard Lavergne. Je demande la parole.

M. le comte de Mun. Vos protestations n'y changeront rien. Vous n'êtes pas libres de déterminer où commence et où finit l'Eglise catholique; elle était avant vous, et sa constitution divine échappe à votre discussion. Société parfaite, sortie tout organisée des mains de son fondateur, elle a par là-même des droits imprescriptibles qui s'attachent à des racines au si anciennes que le monde, et qui trouvent dans l'asile inviolable de l'âme humaine d'inébranlables fondements.

Ces droits, je veux vous les dire en peu de mots, sans entrer dans de longues dissertations sur des matières depuis longtemps épuisées. Ce sera donc ma seule réponse aux attaques portées, ici contre les actes de l'autorité ecclésiastique, que je ne me reconnais pas plus qu'à vous le droit de juger et de censurer. (Rumeurs à gauche.) Ce sera, en même temps, l'introduction naturelle et la justification des plaintes que j'adresse au Gouvernement et sur lesquelles il ne m'a pas donné la satisfaction que je demandais.

L'Eglise, messieurs, qui sait, pour sauvegarder sa mission sur les âmes, se plier, par des conventions avec le pouvoir civil, aux concessions les plus amples, réserve toujours dans les actes de ce genre un point sur lequel elle ne transige pas et qu'elle regarde comme son bien le plus précieux, c'est sa liberté. Et voilà pourquoi le premier mot du Concordat est celui-ci : « La religion catholique sera librement exercée en France. » C'est-à-dire, que l'Etat garantit à l'Eglise la liberté de son enseignement, la liberté de sa discipline, de son organisation hiérarchique et de son culte.

M. Maunoury. Ce n'est pas le texte ! Lisez la loi !

M. le comte Albert de Mun. Veuillez me laisser continuer; vous me répondrez.

Instituée par Dieu pour éclairer la foi et gouverner la conscience des peuples, l'Eglise possède ainsi, en droit, une indépendance doctrinale entière qu'elle doit pouvoir exercer en fait, et qui ne serait qu'un mot, si l'Etat prétendait entraver, comme on le lui demandait tout à l'heure, l'éducation chrétienne ou sacerdotale, s'il voulait s'ingérer dans l'examen des dogmes de l'Église et imposer aux catholiques une règle de foi.

Il faut donc à l'Église la propriété absolue de sa doctrine, et comme la doctrine ne vit que par la parole, il lui faut aussi la liberté de la parole. Prétendre la réduire au silence et étouffer sa voix lorsqu'elle vient flétrir l'iniquité... (Murmures à gauche), dénoncer l'erreur, rappeler aux consciences troublées que la force n'est pas le droit, et que le droit de la politique a, comme le droit de la conquête, d'infranchissables limites, c'est oublier que les questions sociales ont avec les intérêts religieux des liens étroits et inséparables.

Mais, messieurs, libre dans sa doctrine, libre dans sa parole, l'Eglise le sera-t-elle elle-même, si elle n'est pas libre de se gouverner? Assurément non. Il y a donc au-dessus de toutes ces libertés nécessaires à l'Eglise une liberté plus nécessaire que les autres et qui en est comme la garantie suprême, une liberté plus chère au cœur de ses enfants, c'est la liberté de son gouvernement, par conséquent de celui qui l'exerce, et pour tout dire en un mot, la liberté du pape.

Le pape ! Messieurs, j'ai prononcé ce grand nom, et laissez-moi m'y arrêter un moment. Qui que vous soyez, incrédules ou croyants, si vous avez un jour, de bonne foi, fixé votre pensée sur cette puissance merveilleuse qui, depuis dix-neuf siècles, survit à toutes les tempêtes et regarde tomber les empires sans en être ébranlée, qui remplit le monde du bruit de son nom et dont l'histoire est liée à celle de tous les peuples; si vous avez un jour contemplé ce fait humainement inexplicable, vous n'avez certainement pu le faire sans éprouver un sentiment de respect et d'admiration. (Applaudissements sur plusieurs bancs à droite. — Rires et interruption à gauche.)

Vous riez, messieurs, et j'attendais ce témoignage de votre faiblesse, j'attendais ce témoignage de l'impuissance où vous êtes d'élever un raisonnement contre ce grand prestige de la papauté; après cela il ne vous reste plus qu'à recourir à l'injure comme le font, dans leurs journaux, vos amis du dehors, et là encore, je vous dirai : Vous insultez, c'est donc que vous avez peur... (Exclamations et rires à gauche)... et que voyant, après tant d'efforts accumulés pour éteindre cette gloire impérissable, le pape demeurer cependant l'objet principal des préoccupations du monde, vous ne trouvez plus d'autre moyen que la révolte pour vous défendre de l'admiration. (Approbation à droite.)

L'incrédulité a beau multiplier ses conquêtes, il arrive aujourd'hui que, dans ce siècle où la libre pensée proclame son empire souverain, un homme entre tous passionne les esprits, agite l'opinion, occupe les délibérations publiques, les conseils des gouvernements, et cette homme, c'est le pape.

Quel est-il donc cet homme ainsi marqué d'un sceau surnaturel et divin? c'est le chef de l'Eglise, et l'Eglise est la société des âmes, en sorte que le pape est le lien naturel et nécessaire entre les âmes de tous ceux qui appartiennent à l'Eglise catholique.

Or, tout ce qui touche à ce domaine de l'âme est inviolable et sacré; et si on y porte la main, on se heurte à de formidables résistances. Le Pape appartient à cet ordre des choses spirituelles, et tout ce qui menace sa liberté, menace du même coup la liberté de nos consciences. Représentant sur la terre, du Dieu que nous adorons, institué par lui pour gouverner l'Eglise dont nous sommes les enfants, il a, dans le monde, une mission que nul ne peut lui ravir parce qu'il ne la tient pas des hommes.

Cette mission, il ne peut l'exercer s'il n'est pas libre, et voilà pourquoi le jour où sa voix s'est élevée dans le monde pour dénoncer les obstacles chaque jour plus nombreux apportés à l'exercice de son autorité spirituelle, voilà pourquoi le monde a tressailli.

Le Pape atteint dans sa liberté, c'est la conscience humaine menacée d'esclavage.

Voilà pourquoi, lorsqu'il a pris la parole pour se plaindre à l'univers des liens qui entravent son indépendance, la conscience catholique a répondu par un cri d'alarme et de douleur, dont M. le ministre de l'intérieur ne parviendra pas à éteindre l'écho par ses affirmations sur la pleine liberté du souverain pontife.

Mais, au moment où ce cri d'alarme retentissait dans toute l'Europe, un spectacle odieux a été donné à la France, un spectacle tel que les passions politiques les plus violentes ne sauraient l'excuser, un spectacle qui soulève, dans les cœurs vraiment pénétrés de l'amour de la patrie, un sentiment profond de honte et d'indignation.

Des hommes se sont levés qui se sont tournés vers le pays et qui, montrant du doigt les catholiques émus de la douleur de leur Père, les ont dénoncés comme les artisans d'une guerre inévitable, préparée au mépris des intérêts les plus sacrés de la France. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements à droite.)

A ces dénonciations, les cris du dehors ont bientôt répondu comme un écho fidèle, et alors il s'est établi entre la presse révolutionnaire et la presse étrangère un dialogue impie où la menace contre la France s'est confondue avec les cris de haine contre les catholiques. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs).

Depuis un mois, ces atroces provocations n'ont pas cessé de remplir la presse, semant dans le pays tout entier la haine contre nous, apprenant au peuple à nous considérer comme les ennemis de la patrie et nous vouant aujourd'hui à la malédiction, demain, peut-être au massacre. (Exclamations à gauche).

Un membre à droite. Ce ne serait pas la première fois !

M. le comte Albert de Mun. Je ne veux lire, messieurs qu'un seul de ces articles, et encore ne pourrai-je vous en dire que quelques lignes, car il a suffi, par sa longueur, à remplir deux numéros du même journal; mais le peu que je vous en lirai pourra vous donner l'idée du reste. Je le trouve dans le journal *le Rappel* des 2 et 3 mai, et j'ai le regret de lire au bas de ces lignes la signature d'un de nos collègues. Il met en scène un « clérical et un soldat, » et voici le langage qu'il fait tenir au personnage qu'il qualifie de « clérical » :

« Jeune soldat qui me demandez ce que je fais, je vous répondrai dans toute la sincérité de mon âme : Je prépare la guerre, jeune soldat; je vous envoie à la bataille, jeune soldat; je tâche de priver votre mère de son fils, jeune soldat; je tâche de priver votre père de son fils, jeune soldat; je tâche de priver vos sœurs de leur frère, jeune soldat; je tâche de priver la patrie d'un citoyen, jeune soldat. »

Voix à droite. C'est une infamie ! — C'est ignoble !

Voix à gauche. Mais non ! c'est très-bien ! c'est très-vrai !

M. le comte Albert de Mun. Vous dites : Très-bien ! messieurs ?

L'autre jour, quand j'exprimais mon opinion à cette tribune, quelqu'un m'a dit. Vous n'en croyez pas un mot ! Eh bien, messieurs, il me semble que je n'ai pas de meilleure manière de répondre à cette parole que de vous la renvoyer, et de vous dire que, malgré vos très-bien, et vos applaudissements, vous n'en croyez pas un mot ! Non ! vous ne croyez pas que nous, catholiques, nous puissions nous supposer le droit de déclarer la guerre pour nos intérêts.

A gauche. Ce ne sont pas les catholiques ! Ce sont les jésuites !

M. le comte Albert de Mun. Et si vous le croyez, je vous plains, mais je plains la France plus que vous, car elle compte 30 millions de catholiques, c'est la France, et vous devriez l'aimer assez pour ne pas la juger capable d'aussi sacrilèges desseins. (Applaudissements sur quelques bancs à droite. — Exclamations ironiques à gauche.)

M. Madier de Montjau. Mais vous n'êtes pas les « catholiques ! » Vous êtes quelques catholiques !

M. de Baudry-d'Asson. Les catholiques sont la majorité des Français !

M. le comte Albert de Mun. Le lendemain, messieurs, l'article continuait ainsi :

« Ne vous étonnez donc pas que nous ne craignions pas la conquête, et même que quelques-uns d'entre nous s'efforcent de les préparer. L'invasion nous rendrait le pouvoir, la conquête nous donnerait le prestige. Le triomphe de l'étranger serait le nôtre: la ruine de la patrie ferait notre gloire. »

Voilà, messieurs, ce qui s'écrit et ce qui se répand par toute la France !

M. Le Provost de Launay. C'est l'histoire du 4 septembre !

Un membre à gauche. Et ce qui s'est passé en 1815, vous l'oubliez donc ?

M. le comte Albert de Mun. Je vous demande, maintenant, où sont les provocateurs ? Vous savez bien, vous qui nous accusez de la sorte, que nous ne voulons pas la guerre, que nous ne la voulons avec personne et que nous n'avons laissé passer aucune occasion de le déclarer hautement ; vous savez bien que si rien au monde ne peut nous empêcher d'aimer le pape, de le dire et de le lui témoigner, nous s'aurons toujours le faire comme il nous le recommande lui-même, en tenant compte de la situation du pays auquel nous appartenons... (Rumeurs à gauche) et qu'ainsi nous n'aurons garde d'oublier les devoirs que nous impose la misérable condition que d'autres nous ont faite.

Tout à l'heure on a prononcé à cette tribune une parole qui a retenti au fond de mon

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 7 MAI 1877.

— 52 —

LA

ROUTE DE L'ABIME

PAR RAOUL DE NAVERY

XXII

VICTIMES DU DEVOIR

(*suite*)

— Nous nous occupons plus que le ciel ! lui dit-il.

Pendant trois jours, on visita régulièrement, minutieusement, les prisonniers, comme s'ils pouvaient songer à s'évader, mais ils ne revirent point ce gardien compatissant qui avait promis de remettre la lettre de Conrad. Souvent une menace, une injure arrivaient à leurs oreilles, sans parvenir à troubler leurs cœurs. Au milieu de la nuit leur nom prononcé à voix haute les éveillait en sursaut, ils croyaient que l'on faisait l'appel des condamnés et que l'heure de la mort était venue pour eux. Ils répondaient avec calme : « présent ! » Et un cynique éclat de rire leur prouvait que cette mystification cruelle était un jeu pour les soldats.

Parfois les fédérés et les gardiens échangeaient des paroles qui, pour les prisonniers, renfermaient une révélation :

— Ces gredins de Versaillais, dit l'un d'eux, ils ont déjà pris la moitié de Paris.

— Attends que ça flambe ! répliqua l'autre; le citoyen Ferré ne se laissera pas pincer sans en griller quelques-uns.

Le mardi matin un des soldats hurla dans le couloir.

— Le sang de nos frères coule dans Paris, faut que les otages paient ce soir pour eux !

Vers la nuit, le gardien qui avait promis son aide à Conrad et à l'abbé de Hautmoutier accourut tout tremblant :

— Vos lettres ! dit-il, ma femme est en bas !... la pauvre elle a failli être tuée en chemin.

— Dieu vous bénisse ! dit Conrad, je ne puis personnellement rien vous offrir, mais la personne à qui on remettra cette lettre est riche, très-riche, j'espère qu'elle se montrera reconnaissante.

— Hé ! le flaneur ! cria un fédéré, descendras-tu ? le citoyen délégué te demande, c'est pressé.

— On y va ! répondit le gardien tremblant, en donnant à sa voix un accent gouailleur qui dissimula son émotion. On y va et je serai le premier à leur voir danser la carmagnole.

Le malheureux descendit en courant, reçut un ordre du délégué de Raoul Rigault, et salua sans avoir la force de parler. Puis se retournant vers sa femme, il enleva l'enfant qu'elle tenait dans ses bras, et tandis qu'il lui montrait la lettre en lui faisant signe de la prendre, il ajouta en s'adressant au délégué :

— Voilà un citoyen d'un an ! et ça dit déjà : — Vive la République !

— Une bonne note pour ce détail-là ! fit le délégué.

— En route, Rose ! les hommes ont de graves affaires à régler... Si le citoyen le permet, tu viendras à huit heures m'apporter du tabac, de l'eau-de-vie et une ceinture rouge.

— Certainement, je le permets, dit le délégué.

La jeune femme quitta rapidement la préfecture de police, et lut la suscription de la lettre que son mari venait de lui remettre.

— Monsieur Belleforge, banquier..., je connais cela..., je me souviens ! quand je travaillais chez une couturière..., j'ai souvent porté des robes chez mademoiselle Cœlia..., sans doute le jeune prêtre arrêté est son frère.

Rose se mit à courir. Mais il n'était pas facile de traverser les rues encombrées de fédérés, hérissées de barricades. Les coup de fusils, les bombes, les mitrailleuses éclataient à la fois. On vous arrêtait à chaque pas pour vous interroger sur ce qui se passait à l'endroit que vous quittiez, ou sur le but de votre course. Afin d'éprouver votre civisme, on vous forçait à arracher un pavé pour l'ajouter à une barricade. D'autres fois, l'imminence du danger obligeait à faire de long circuits. La femme du gardien surmonta pourtant les obstacles accumulés sur sa route, et le cerveau troublé, les pieds meurtris, elle sonna à la porte de monsieur Belleforge.

XXIII

LE CŒUR DU PÈRE

Quoique le banquier persistât dans sa rancune contre son fils, il restait depuis près d'une année en proie à une poignante angoisse.

Les journaux lui avaient appris l'héroïsme de Conrad sur les champs de bataille, et il n'avait pu s'empêcher de se sentir fier du courage d'un si noble enfant.

A partir du règne terrifiant de la Commune, et de la persécution exercée par elle sur les prêtres, Belleforge ne cessa de trembler pour les jours de Conrad. Sans doute, il ne lui pardonnait pas, il ne pouvait se résoudre à lui écrire ; mais quand ce nom revenait à sa pensée, il sentait bien qu'on ne répudie pas aisément les tendresses paternelles.

Souvent aussi, le nom du Grèveur, mis en avant dans les feuilles publiques comme celui d'un des membres actifs du comité révolutionnaire, lui apprit sur quelle pente fatale glissait le malheureux qu'il n'avait pu réussir à sauver. La paresse l'avait conduit à la débauche, celle-ci à la haine du riche, à une soif ardente de jouissances, et pour satisfaire ses vices, il se vautrait au milieu des misérables qui proclamaient l'incendie une justice, et réclamaient le droit à l'assassinat. Le Grèveur ne pouvait plus remonter. Il fallait presque souhaiter qu'une balle l'atteignît au pied d'une barricade, afin de lui épargner une condamnation infamante.

Pour essayer de trouver un peu de calme, Belleforge quitta ce jour-là son cabinet de travail, et gagna une petite chambre claire et gaie, dans laquelle on avait installé Cancrelat. L'enfant soigné avec sollicitude par la vieille Annette, reprenait les couleurs de la santé. Ses cheveux, débarrassés de leur teinture noire, bouclaient blonds et soyeux sur son cou. Un costume simple mais décent faisait valoir sa grâce enfantine.

Quand le banquier entra, la servante donnait à Cancrelat une leçon de lecture, et l'enfant mettait une application exemplaire à profiter de la science d'Annette. Cependant, son zèle pour l'étude ne tint pas contre la joie qu'il ressentit en voyant entrer Belleforge. Il bondit de sa place, sauta au cou de son bienfaiteur, et lui donna de ces francs baisers d'enfant qui réchauffent le cœur et le rafraîchissent tout ensemble.

— Au moins, pensa Belleforge, voilà un être innocent que j'aurai sauvé du bourbier.

— Tu es bon de venir me voir, mon grand ami ! dit Cancrelat.

— Tu m'aimes donc ? demanda le banquier.

— Je te dois tout, répondit l'enfant, même la vie ! Annette assure je ne pourrai jamais acquitter ma dette de reconnaissance. Mais il me semble qu'en te donnant une grande place dans mon cœur, j'en paierai du moins une partie, et tu deviendras moins triste..., depuis que je suis dans ta maison, j'apprends à lire ! Tiens, hier, j'ai répété sur mon violon une valse que jouait mon meilleur camarade !

— Cher ! cher petit ! répéta le banquier en couvrant de baisers le front de Cancrelat.

Il ajoua un moment après :

— Quel livre lisais-tu ?

Annette répondit d'une voix grave :

— Le volume de prières que madame Belleforge tenait dans ses mains une heure avant de mourir.

— C'est bien, Annette, répliqua le banquier.

La servante s'attendait à une explosion de colère, elle demeura stupéfaite de la douceur de son maître.

En ce moment le vallet de chambre annonça à monsieur Belleforge qu'une femme modestement vêtue, demandait instamment à lui parler.

Belleforge crut qu'il s'agissait de la Faraude. Il ne s'étonna pas qu'elle éprouvât le désir d'embrasser son enfant, et ordonna de l'introduire. Mais au lieu de la compagne du Grèveur, il vit une jeune femme pâle d'émotion, brisée de fatigue et qui tomba plutôt qu'elle ne s'assit sur un siége.

Alors, tirant de son sein une lettre dont le sceau était à demi brisé, elle la tendit à Belleforge.

Du premier regard celui-ci reconnut l'écriture de Conrad.

(*à suivre.*)